

## ***Une Ecole Citoyenne...***

Pour certains, vous venez d'inscrire votre enfant dans une Ecole Citoyenne fonctionnant selon les valeurs démocratiques.

Pour les anciens, voici un rappel ...

Il ne faut pas faire l'amalgame entre le « cours de citoyenneté » dont parlent beaucoup les médias avec « l'Ecole Citoyenne ».

Une **Ecole Citoyenne** est une école où un dispositif spécifique est mis en place, conformément aux pratiques proposées par le MIEC (Mouvement des Institutions et des Ecoles Citoyennes). Il est rythmé par plusieurs « temps forts » :

Au début de chaque année, une **mise au vert** est prévue pour favoriser la rencontre des enfants de chaque classe et pour renouer les liens après deux mois de vacances.

Suite à cela, les enfants de chaque classe sont invités à définir les points importants à respecter afin de bien vivre ensemble, c'est **le forum**.

Les points communs à toutes les classes forment **la loi** que tous les élèves s'engagent à respecter par la suite. La loi sera ensuite célébrée par l'ensemble de l'école qui remercie chacun pour l'investissement au profit d'une bonne ambiance de vie. L'ensemble des lois s'appelle **la charte**.

Le respect de cette nouvelle loi est géré par un **conseil de citoyenneté** où siègent tous les 15 jours, enfants et adultes.

Le conseil de citoyenneté à trois missions : le bon respect de la loi, l'accueil des nouveaux élèves et l'encouragement d'actions citoyennes par la mise en place de projets dans l'école.

Les **représentants des élèves** sont élus lors d'**élections** organisées au début de l'année scolaire. Un système de **ceintures** valorise une bonne attitude citoyenne.

Cette attitude citoyenne apparaît au travers vingt **compétences** transversales, c'est-à-dire, des compétences qui ne sont pas liées aux apprentissages scolaires (elles se trouvent dans les premières pages du journal de classe).

Les élèves qui maîtrisent régulièrement les compétences peuvent évoluer de ceinture deux fois par an. C'est un réel défi pour chaque enfant. L'objectif est d'obtenir la ceinture noire, qui valorisera l'attitude de l'enfant après plusieurs années.

La loi, qui aura été rédigée par les enfants constitue la grande force d'un projet qui se soucie avant tout d'impliquer les élèves dans la vie de l'établissement et de leur apprendre les valeurs démocratiques.

Apprendre dans une Ecole Citoyenne, c'est finalement apprendre d'abord à être citoyen en créant et en respectant un cadre de vie favorable à l'épanouissement de chacun.

Des plus petits aux plus grands, ce climat favorisera une ambiance de travail et permettra à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Perrine Molter,  
Directrice